

Le mag' ADIMC

8 / HIVER 2022-23



Du côté de l'Association	3
Du côté des Établissements	5
Actualités	10
Actualités / Annonces	12

ACTUS

**L'évolution
des CVS**

ANNONCES

ESAT :
son site internet
est en ligne



La présidente,
Joëlle Petit-Roulet,
Les administrateurs
de l'ADIMC 74,
Le directeur général,
François Revol,
Les directeurs
des établissements
et services,
**vous adressent
leurs sincères vœux
pour cette nouvelle
année 2023 !**

Chers Résidents, Chers Parents, Chers Adhérents, Chers Amis



Depuis plusieurs années nous tirons la sonnette d'alarme. « Les oubliés du Ségur » n'est pas seulement un slogan de mobilisation mais une réalité que nous vivons au quotidien.

Le département de la Haute-Savoie et son Président M^r Saddier nous ont entendus et sont à nos côtés pour prendre en charge l'application du Ségur 2. Nous les en remercions. Cependant il nous manque encore des salariés, qualifiés et indispensables.

Certaines catégories de professionnels attendent toujours au bord de la route de la revalorisation salariale. Certes l'attractivité du métier ne relève pas de la seule question salariale mais celle-ci ne peut pas être négligée, surtout dans notre département où le coût de la vie est élevé. Derrière cette question c'est la personne en situation de handicap qui est méprisée. Quel que soit le discours gouvernemental, ce sont les usagers des établissements qui pâtissent de la non prise en compte de nos revendications. La trêve des confiseurs ne doit pas nous faire oublier que de nouvelles mobilisations nécessiteront la présence de tous.

L'année 2022 nous a permis de vivre aussi des notes positives comme la fête des familles,

fin août avec notre partenaire le Cercle de Voile de Sevrier, la fête de la pomme de Novel pour financer le Noël des résidents, ou en octobre la participation de nos jeunes au Festival en Scène organisé par Zicomatic...

Regardant vers l'avenir, nous poursuivons le travail de rapprochement avec l'ADIMCP 38. Le nouveau projet associatif, avec un nouveau nom et des statuts modifiés, sera présenté à l'Assemblée Générale de 2023. Au premier semestre nous déménagerons notre siège à Park Nord, dans des nouveaux locaux en cours d'acquisition.

Lors du récent Congrès de notre Fédération Nationale Paralysie Cérébrale France, un travail a été mené sur les concepts « d'autodétermination, participation, individualisation et liberté de choix » pour que la personne en situation de handicap soit pleinement actrice de son parcours de vie. Souhaitons que 2023 voie progresser cet ambitieux projet.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes et tiens à vous exprimer, au nom du Conseil d'Administration et du Directeur Général, tous mes vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année

► Joëlle PETIT-ROULET, Présidente

Journée des familles et baptême du Hansa

Le samedi 27 août, les familles de l'ADIMC 74 se sont retrouvées au Cercle de Voile de Sevrier pour un moment riche en échanges et en rencontres. Au programme : activité handivoile et buffet canadien.

Ce fut aussi l'occasion de baptiser le Hansa, joli voilier qui s'inscrit dans le cadre du partenariat qui unit, depuis 25 ans, la station des Menuires à l'ADIMC 74 et trouve son point d'orgue chaque hiver lors du Trophée de l'Espoir.



Cette grande fête caritative organisée par les acteurs des Menuires se fixe comme objectif de collecter des fonds intégralement reversés à l'ADIMC 74. Ce bateau a pu être financé par 3 Trophées de l'Espoir.

La fusion entre l'ADIMC 74 et l'ADIMCPC 38 : le projet prend corps



Les faits marquants depuis l'été :

- La 4^e réunion du groupe projet 38-74 s'est tenue à l'Hérydan le 31 août. Après une visite guidée par Jonathan G., Président du Conseil de la Vie Sociale (CVS) de l'établissement, nous avons travaillé sur notre vision partagée de l'antenne associative en Isère ainsi que de notre place d'association parentale, lorsque nous ne sommes pas gestionnaires, au sein d'un CVS.
- Le comité de pilotage pour la fusion dispose désormais des orientations des administrateurs pour écrire les statuts de la nouvelle association, son règlement intérieur ainsi que le nouveau projet associatif. Le comité de pilotage a défini ses attendus pour renégocier la convention de partenariat

avec la Mutuelle Oxance qui gère les établissements pour adultes en Isère. Nous aurons une démarche identique avec la Mutuelle MFI qui gère l'IME Ninon Vallin.

- Les travaux sont également lancés avec une agence de communication pour choisir une identité de marque, un nom, un logo, pour notre nouvelle association.





La fête de la pomme à Novel

Les familles ont tenu le stand de la traditionnelle fête de la pomme de Novel à Annecy le 5 novembre 2022.

Nous avons pu vendre les très nombreuses préparations salées et sucrées apportées par les parents et professionnels de l'ADIMC 74. Grâce à la participation active et enthousiaste de tous, la manifestation a rapporté 777 € qui vont contribuer au Noël des usagers

et résidents des établissements et services. L'ambiance de ce marché est très agréable et nous avons reçu avec plaisir la visite de résidents adultes des foyers de vie et d'hébergement.

Nous avons également pu rencontrer et faire mieux connaître l'association auprès du public et des élus.

Rendez-vous à tous l'année prochaine !

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LE SIÈGE

Au terme de plusieurs mois de recherche, l'ADIMC 74 a enfin trouvé un nouveau lieu pour y loger le siège de l'association.

Les locaux, situés dans la zone d'activités Park Nord, sont proches de la gare de péage autoroutière Annecy Nord, et à proximité d'un arrêt de bus desservi par une ligne SIBRA de type Rythmo.

Le site comporte un parc de stationnement de grande capacité ainsi qu'un restaurant.

Le bâtiment a été construit en 1989.

Le lot N°21, dont nous faisons l'acquisition, est situé au 2^e étage, notamment desservi par ascenseurs, pour une superficie de 441 m².



Cette surface permet d'aménager les espaces de bureaux, une tisanerie et deux salles de réunions et formation.

En plus de ces locaux, nous disposerons de 2 garages et de 2 caves qui permettront le stockage des archives.

Après la réalisation de quelques travaux de réaménagement, le **déménagement**, depuis les locaux du 114 avenue de France, est prévu **début 2^e trimestre 2023**.

12^e journée Intersessad

Elle a eu lieu le 7 octobre 2022, à laquelle ont participé 25 professionnels des SESSAD et SESSAD Projet 16/25 ans.

Le thème, intitulé « Consentement au parcours de soin : du décalage à la synchronisation », a été défini suite aux questionnements partagés par les professionnels de SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile). La réalité et les attentes d'un enfant suivi par un SESSAD, ses parents, et les professionnels sont différents.

Face au décalage de points de vue, comment relier nos cheminements respectifs vers l'atteinte d'objectifs communs ?

Comment agir au mieux en fonction de ce que chacun peut/veut/doit ?



C'est la confrontation, parfois conflictuelle, entre les besoins des uns et des autres, qui permet une construction partagée d'un parcours au service de l'enfant.

Des adaptations et compromis sont nécessaires, amenant parfois à laisser place au refus. L'après-midi, des groupes de réflexion « métiers » ont pu poursuivre leur réflexion sur le sujet.

Une journée Intersessad d'échanges, de prise de recul et d'amélioration des pratiques, une nouvelle fois riche et appréciée par les professionnels.



La matinée a été animée par le Dr Isabelle Poirot, spécialiste du handicap moteur chez l'enfant, et Gaëlle Drewnowski, patiente experte. Ces interventions étaient ponctuées par des témoignages vidéo de familles. Le Dr Poirot souligne que les adultes entourant l'enfant, voulant bien faire, agissent en même temps, au risque de devenir délétères du fait des nombreuses interventions (rééducations, activités scolaires, sociales...). L'attention doit être portée à l'expression par l'enfant de ses préférences, et à la « compétence » des parents qui doit être reconnue et associée par les professionnels.



L'ESAT de Novel aux portes ouvertes de Schneider Electric Alpes

Le samedi 17 septembre un groupe de 3 travailleurs de l'ESAT et 3 encadrants s'est rendu sur le site Schneider Electric situé à proximité de Chambéry.

Dans le cadre d'une journée portes ouvertes, la direction du site a mis à l'honneur ses partenaires et plus particulièrement les ESAT et les entreprises adaptées qu'elle fait travailler. Tout au long de la journée, nous avons montré aux visiteurs les productions de câble réalisées pour Schneider.

Florence, Vincent et David ont expliqué nos méthodes de production qui permettent à partir de bobines de fabriquer des dizaines de câbles différents. Ces câbles sont installés dans des armoires électriques.

Une rencontre technologique et conviviale

Cette journée a été aussi l'occasion de découvrir d'autres ESAT partenaires de Schneider comme l'ESAT du Nivolet ou l'ESAT Sainte Agnès qui



réalise des opérations de montage et de conditionnement.

Un des grands moments de la journée reste sans aucun doute la visite du site où travaillent environ 400 salariés. Nous avons découvert les techniques de production pour fabriquer des armoires électriques (découpe des tôles, peinture) et des disjoncteurs basse tension. Cette journée a attiré un peu plus de 200 visiteurs ravis de ce qu'ils ont découvert.

Le K7 pour tous

Depuis fin septembre, les résidents du Goéland assistent tous les jeudis aux ateliers qu'organise Zicomatic dans son café inclusif à Barberaz : le K7.

Ces ateliers ont différents thèmes et sont très variés - entre autres : mots en Makaton (système de communication composé de signes et de pictogrammes), concerts et sophrologie.

Avec un accueil chaleureux et bienveillant, ils y font de belles rencontres puisque ce café est ouvert à tous.



Leur participation à ces ateliers renforce encore davantage le lien tissé durant ces dernières années avec l'association Zicomatic et c'est toujours un plaisir de partager des beaux moments avec et grâce aux bénévoles !

Une nouvelle unité de vie de 9 places



9 Chambres spécialisées et Pôle Médical

Gérée par l'ADIMC 74, cette nouvelle unité de vie verra le jour en 2024 à Meythet, au sein du futur quartier intergénérationnel « les Toriolets ».

Cette création résulte d'une extension du foyer de vie le Goéland, autorisée et financée par le Conseil Départemental 74, au regard des besoins constatés : liste d'attente importante, jeunes en attente de place en structures pour adultes, anciens travailleurs maintenus en foyer d'hébergement faute de place en foyer de vie.

Elle permettra à l'association de diversifier son offre d'hébergement, en proposant un accueil au sein d'une petite unité de type colocation, à mi-chemin entre l'appartement individuel et l'établissement collectif.

Les moyens d'accompagnement seront conséquents et sécurisants avec un accompagnement éducatif 24h/24, une veille de nuit, une coordination infirmière, un appui sur des libéraux et la proximité du Goéland qui favorisera les synergies.

Favoriser l'autodétermination des futurs résidents

L'unité de vie se situera au-dessus d'une maison médicale. Sur 3 étages seront réparties 9 chambres individuelles avec balcons,

complétées par des espaces de vie partagés (salon, salle à manger, cuisine, buanderie, terrasse extérieure), le tout adapté et équipé en domotique. Le bailleur Halpades proposera en outre un service de conciergerie et un espace collectif pour les habitants du quartier.

Le projet se veut résolument **inclusif et participatif**. Il vise à favoriser l'autodétermination des futurs résidents, c'est-à-dire leur capacité à décider pour eux-mêmes. Ainsi, cette unité s'adressera à des adultes qui ont :

- le souhait de vivre au sein d'un petit groupe dans un quartier piéton, proche du centre-ville, au sein duquel ils auront une capacité de déplacement quasi-autonome
- la capacité psychique et le désir de pouvoir organiser, parfois seuls, leur vie quotidienne malgré la dépendance
- la volonté de participer à la co-construction du projet de l'unité de vie
- une notification MDPH pour une orientation en foyer de vie

Une réunion d'information et d'échange s'est tenue le 30 septembre dernier au Goéland durant laquelle 30 participants (personnes en situation de handicap, familles, professionnels) ont pu exprimer leurs questionnements et intérêt pour ce projet.

Habitat inclusif : notre Département s'engage !

Le Conseil Départemental a lancé un appel à manifestation d'intérêt en direction des porteurs de projet d'habitat inclusif (HI) au bénéfice des personnes âgées et des personnes handicapées dans le cadre du déploiement de l'aide à la vie partagée (AVP).

L'ADIMC 74, l'AFTC 74, et l'APF France handicap des Deux-Savoie, ont fait le choix de répondre conjointement pour accompagner les personnes en situation de handicap intéressées dans l'élaboration et la mise en oeuvre d'un projet de vivre ensemble. Nous avons été retenus pour porter un projet dans le Grand Annecy pour 12 personnes. L'ADIMC 74 avait réuni, en avril,

les personnes accompagnées intéressées par un projet d'habiter autrement. Rompre l'isolement, habiter dans un logement accessible, un quartier proche des commodités étaient des critères prépondérants. La « co-construction » du projet s'engage avec les futurs habitants. Parallèlement, nous recherchons très activement des logements dans le parc social annécien.

Nous sommes en veille active pour des projets dans le Genevois ou la vallée de l'Arve.



haute savoie



DÉCODONS CES SIGLES, LES PROJETS QU'ILS RECOUVRENT, ET QUI VONT DEVENIR FAMILIERS !

HI POUR HABITAT INCLUSIF

L'Habitat Inclusif est destiné à des personnes handicapées ou âgées, qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat est un logement ordinaire assorti d'un projet de vie partagée. Il comprend un ou plusieurs espaces communs. Il est inséré dans la cité. Les habitants bénéficient de l'accompagnement d'un ou plusieurs professionnels pour mettre en œuvre le projet de vie partagée.

AVP POUR AIDE À LA VIE PARTAGÉE

L'AVP est une nouvelle prestation indirecte de la MDPH. Elle est versée par le CD au porteur de projet, sur la base du contenu et des caractéristiques du projet de vie sociale et partagée des habitants. L'AVP a vocation à financer exclusivement le projet de vie sociale et partagée, le « vivre ensemble » : animation, participation, coordination des intervenants (non médico-sociaux), interface technique et logistique avec le bailleur ou le propriétaire. Faites-vous connaître si vous êtes intéressés.

Qualité de vie au travail à l'ADIMC 74

Dans le contexte si complexe de crise sanitaire couplée à la crise de l'attractivité, l'association a décidé en partenariat avec MALAKOFF HUMANIS de lancer, en juin 2022, une enquête QUALITE DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT).



Cette enquête a pour objectifs de :

- comprendre et analyser les problématiques en matière de qualité de vie et de santé au travail,
- bâtir un plan d'actions personnalisé grâce à l'accompagnement en continu d'experts en prévention.

L'ADIMC 74 a, évidemment, pour objectif premier d'améliorer, continuellement, la qualité de vie au travail de ses salariés et permettre dans ce contexte si difficile de maintenir un accompagnement digne de ce nom.

Les chiffres sont tombés !

L'ADIMC 74 n'a pas à rougir, malgré une crise des ressources humaines sans précédent, les indicateurs concernant l'engagement sont très positifs. **Bravo et merci !!!!**

L'enquête remonte également que le travail au sein de l'association, plus généralement dans le secteur, est physiquement et nerveusement fatiguant (81%).

Ces chiffres donnent envie à l'association de poursuivre ses engagements en direction de l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail de ses salariés en proposant des actions innovantes dont les objectifs sont de diminuer le ressenti des difficultés nerveuses et physiques au travail.

L'association, consciente que ses salariés sont les principaux acteurs de l'amélioration constante de la qualité de vie au travail, souhaite également les intégrer dans sa réflexion QVCT.

RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE : LES SALARIÉS DE L'ASSOCIATION

83%



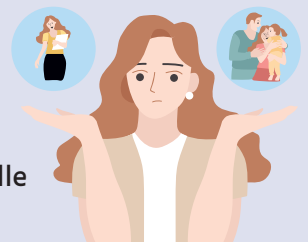
se donnent à 100% et sont **FIERS** de travailler dans l'association

79%

trouvent du **SENS** dans leur travail et le jugent intéressant

79%

trouvent un **ÉQUILIBRE** entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle



71%

se trouvent en **BONNE SANTÉ**

Congrès Paralysie Cérébrale France

Une délégation de l'association s'est rendue à Reims les 6 et 7 octobre pour ce temps important de notre fédération et pour célébrer le 50^e anniversaire de l'Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est.

Axé sur le thème des droits des personnes en situation de handicap, ce congrès a permis d'identifier les grands enjeux de ces prochaines années en matière de compensation, d'intégration scolaire et professionnelle, de participation sociale des personnes avec paralysie cérébrale et du droit inaliénable de toute personne à une vie amoureuse, affective et sexuelle.

Il a également mis en en exergue les meilleures pratiques professionnelles des adhérents de Paralysie Cérébrale France, qui concourent à l'amélioration constante de la qualité et du cadre de vie des personnes en situation de handicap.



Le congrès s'est terminé par un remarquable défilé de mode de personnes en situation de handicap, aboutissement d'un projet local structurant, encadré par un styliste, autour d'un travail sur l'estime de soi par le biais de la mode et du vêtement. Qualité d'accueil, richesse des communications et chaleur des échanges inter-régions ont enthousiasmé les participants haut-savoyards !

Festival En Scène

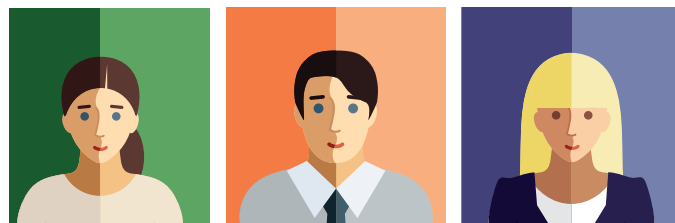


Un immense merci à l'association Zicomatic pour sa générosité envers nos 39 résidents et accompagnateurs de l'Hérydan, du Goéland et du Foyer d'Hébergement qui ont ainsi pu participer gracieusement au Festival « En Scène » le samedi 29 octobre à Chambéry, avec Pep's les Frangines, et une chorale inclusive. Ils ont passé une belle et agréable soirée !

Les projets d'établissements

L'ADIMC 74 s'est lancée en 2022 dans la révision des projets de ses établissements et services. Ces documents obligatoires sont à la fois une pièce d'identité des structures et une feuille de route pour les 5 années à venir.

Ils s'inscrivent en cohérence avec les orientations du projet associatif et du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) signé avec l'ARS et le Conseil Départemental. Ce travail mobilise les personnes accompagnées, les professionnels, les familles et les partenaires. Par leur participation à des groupes de travail ou à des questionnaires, les différents acteurs ont l'occasion d'exprimer leur vision



du fonctionnement actuel des établissements et services, de mettre en lumière les points forts mais aussi les difficultés, et de proposer des actions d'amélioration.

Les travaux de réécriture s'achèveront début 2023 par une présentation des projets aux Conseils de la Vie Sociale et au Conseil d'Administration de l'ADIMC 74 pour avis et validation.



L'évolution des CVS

La crise sanitaire et le scandale des EHPAD a conduit le gouvernement à légiférer afin de renforcer la démocratie participative et la transparence au sein des ESMS (établissements et services médico-sociaux). Un décret du 25 avril 2022, applicable à compter du 1^{er} janvier 2023, vient réformer le fonctionnement du Conseil de la Vie Sociale (CVS).

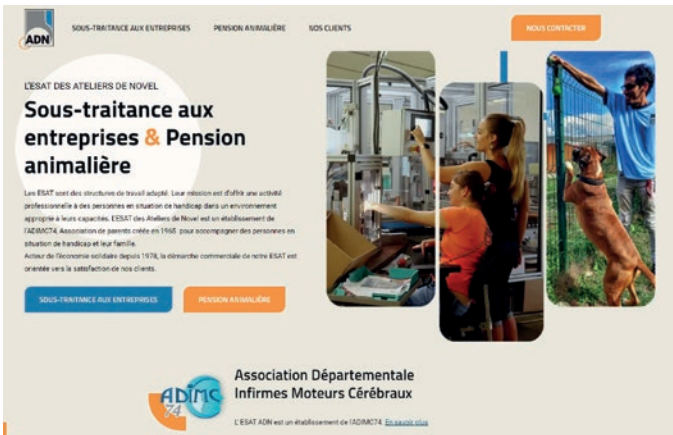
Ce qui change :

- **Composition élargie** : aux groupements d'usagers, mandataires, bénévoles, équipe médico-soignante et médecin coordonnateur. Possibilité de participation de représentants externes (commune, financeurs, personne qualifiée...). Validité des avis soumise à la présence majoritaire des personnes accompagnées et des représentants légaux.
- **Missions renforcées** : avis et proposition sur les droits et libertés des personnes accompagnées et sur les prestations

proposées, consultation obligatoire sur la révision du projet d'établissement notamment la prévention contre la maltraitance, rôle dans l'évaluation et dans l'analyse des enquêtes de satisfaction.

- **Obligation d'élaborer un règlement intérieur et de rédiger un rapport d'activité annuel.**

L'ADIMC 74 travaille actuellement à la mise en œuvre de cette réforme au sein de ses établissements et services.



Le site internet de notre ESAT est en ligne depuis le 17 octobre 2022 !

L'ESAT Ateliers de Novel vient de lancer son site internet dédié, www.esatateliersdenovel.fr, offrant ainsi un accès simple et rapide pour découvrir en quelques clics l'ensemble de ses prestations.

Nous sommes très enthousiastes à propos de ce site internet qui révèle à de potentiels clients des détails sur nos offres, nos équipes, des informations sur les processus de travail, et plus encore !

Bienvenue



Nous avons le plaisir de vous informer que Raymond MENDY a pris ses fonctions, le 29 août, en tant que Directeur Adjoint de l'Unité Fonctionnelle Service pour la Vie à Domicile (UF SVD) et de l'Unité

Fonctionnelle Education et Enseignement Spécialisés (UF EES).

Nous comptons sur vous pour lui réserver le meilleur des accueils.

Epicentre et l'ADIMC 74 ont participé le 29 novembre au salon « on vous handi plus »
<https://onvoushandiplus.fr/>

SERVICE CIVIQUE

L'association a reçu le renouvellement de son agrément (2022-2025) pour accueillir des volontaires civiques.

2 offres de mission ont été publiées.

Les candidatures arrivent. Nous avons l'ambition de déployer des missions notamment en matière de sport adapté et d'accès aux activités culturelles.



Nous sommes plus de 660 sur Facebook

Merci à vous tous de faire vivre cette page Facebook à l'aide de vos partages, de vos «j'aime» et de vos commentaires !

<https://www.facebook.com/Adimc74>



Retrouvez nous aussi sur Instagram !

<https://www.instagram.com/adimc74/>



Et LinkedIn

www.linkedin.com/in/Adimc74